

# Le compostage collectif

**Pour permettre aux personnes qui n'ont pas de jardin, mais qui souhaitent faire un geste de prévention des déchets, il existe une solution : le compostage collectif.**

Le principe est le suivant : après s'être assuré d'un nombre suffisant de participants, après des réunions de concertation et après la formation au compostage de "référents", **un ou plusieurs composteurs de grande capacité** (en fonction du nombre de foyers rattachés) **sont installés dans un espace collectif, privé ou public**. Les participants y verseront leurs déchets de préparation de repas et y ajouteront de la matière brune (mise à disposition). Les référents veilleront au bon fonctionnement du composteur en surveillant l'humidité et en le remuant de temps en temps.

**Le premier composteur collectif du territoire a été installé en juillet 2014 dans la résidence " le clos de la Briqueterie" à Auterive, grâce à un partenariat entre le SMIVOM et le Syndic Sporting Immobilier, et la motivation du gardien et d'une majorité de résidents.** Les résidents apportent la matière verte (issus de la cuisine), le gardien approvisionne le composteur en matière brune (déchets de jardin) et le compost obtenu sera réparti entre les participants et les jardins de la résidence.



Début 2015, 2 sites de compostage partagé ont été installés au centre de Cintegabelle : l'un au parc Rivals, l'autre près de l'église.

Ce projet a fédéré le SMIVOM, la commune de Cintegabelle, le syndicat d'initiative et l'association AI Cantou. Les référents sont des habitants et un agent des espaces verts de

la ville. La matière brune correspond à du broyat provenant des espaces verts communaux. Quant au compost, une partie sera certainement remise aux jardins partagés.



Comme le montrent les expériences menées chez nos voisins de Ramonville et de Toulouse, **le succès et la pérennité de telles opérations s'appuient sur la motivation et le plaisir des participants** qui y trouvent, au-delà du geste écologique, la convivialité du lien social.

“

**Si vous êtes intéressés par un tel projet dans votre quartier, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Lise Nemeth, l'ambassadrice de prévention des déchets.**